COMMUNIQUÉ

Nous, soussignés Me Houcine BARDI et Me Damien AYROLE, Avocats au Barreau de Paris, 197 bd Malesherbes 75017 Paris, déclarons par la présente avoir été saisis par des justiciables Guinéens qui souhaitent porter plainte auprès du Tribunal Pénal International (TPI) contre le Président de la République guinéenne, M. Alpha Condé, et ce pour faits de crime contre l'humanité, suite à la répression sauvage qui s'est abattue sur la population lors des manifestations pacifiques du mois de février 2013, et qui a occasionnée de nombreuses victimes parmi la population civile.

Me Houcine BARDI

Houcine BARDI
Avocat à la cour
197, Bd Malesherbes - 75017 Paris
Tél. : 01 44 29 22 20 / Fax : 01 44 29 22 29

Me Damien AYROLE

Maître Damien Ayrole
Avocat à la Cour
197, bd Malesherbes
75017 Paris
Tél. : 01 44 29 22 20 - Fax : 01 44 29 22 29